



Inégalité d'accès aux études à l'étranger

Publié le 28 mars 2025

Retour sur les difficultés d'accès aux études à l'étranger notamment pour les universitaires, les diplômés du secondaire et les jeunes de milieux modestes.

Cet article de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) revient sur les inégalités persistantes dans l'accès aux séjours à l'étranger pendant les études. Bien que près de 40 % des sortants du système éducatif en 2017 aient effectué un séjour à l'étranger (48 % dans le supérieur), les étudiants des écoles d'ingénieurs et de commerce sont avantagés (plus de 80 %) par rapport aux universitaires, diplômés du secondaire et jeunes de milieux modestes. Les séjours courts dominent au collège/lycée, tandis que le supérieur offre stages, étude et volontariats. Les disparités socio-économiques influencent fortement cette mobilité, les enfants de cadres y accédant plus facilement, même si des financements comme ceux du programme Erasmus+ existent. L'enjeu reste d'assurer une équité d'accès à ces expériences valorisées pour l'insertion professionnelle.

>> Consultez :

- [Partir à l'étranger pendant ses études : une expérience encore très inégale](#), publication d'Arnaud Dupray, 19 mars 2025, 4 pages, site INJEP ;
- [Chiffres Clés 2024 de la mobilité étudiante : plus de 412 000 étudiants internationaux en France](#), actualité avril 2024, site Campus France.

Source : INJEP